Vote de l'avis du CESE sur le bilan du Grenelle de l'environnement

Séance plénière du 15 février 2012

PUBLIÉ LE 20/02/2012

Le CESE se prononce pour une relance du processus qui préserve les acquis du Grenelle et crée les conditions d’un nouveau modèle économique, tourné vers le développement durable. Il devra réduire les inégalités sociales et générer de l’emploi, tout en respectant l’environnement et les ressources naturelles. Le Conseil illustre ce choix par des propositions pour anticiper les ruptures, gérer les transitions, faciliter des choix clairs et efficaces. L’avis, rapporté par Madame Pierrette Crosemarie, a été voté avec 192 votants : 180 votes pour, 12 abstentions.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026